

Amiens, le 13 septembre 2022

Monsieur Xavier CATHALA
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional de
sciences économiques et sociales

Aux professeurs de Sciences économiques
et sociales.
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
des établissements publics et privés
d'enseignement général et technologique.

Dossier suivi par :
Xavier CATHALA
xavier.cathala@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR :
03 22 82 39 70
Ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Objet : S.E.S. - Lettre de rentrée disciplinaire

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

La rentrée scolaire 2022 se présente à nous dans des conditions sanitaires meilleures que les précédentes, et nous nous en réjouissons tous. La dernière session des examens de fin d'année a pu se tenir sous une forme proche de la normale, avec certains aménagements comme l'instauration des épreuves de contrôle en BTS, sous forme d'interrogations orales, pérennisées cette année.

L'année scolaire à venir voit par ailleurs apparaître d'autres nouveautés : l'enseignement optionnel des mathématiques dans le tronc commun de première générale adossé à l'enseignement scientifique, la possibilité de découverte des métiers pour les élèves de cinquième, l'extension du Pass culture, ...

Ce nouveau contexte renforce le sens de l'École comme principal vecteur d'unité fondé sur notre contrat social. L'école est et doit rester un lieu d'éducation et de déploiement des capacités de chacun conformément aux valeurs de la République. La maîtrise de la langue écrite et orale est essentielle pour faire de nos élèves des citoyens libres et éclairés. Quelle que soit votre discipline ou votre spécialité, chacun et chacune d'entre vous participent à l'acquisition de ces compétences indispensables à la formation de nos élèves. A cet égard, les évaluations nationales d'entrée en sixième et les tests de positionnement en seconde, comme l'ensemble des indicateurs disponibles, offrent une aide précieuse pour établir un diagnostic précis sur les connaissances et les compétences de nos élèves. Leur analyse et leur exploitation permettent d'apporter une réponse pédagogique adaptée en classe, qu'elle soit personnalisée ou collective. Elles contribuent à une connaissance plus fine des besoins dans les établissements et nourrissent la réflexion sur des actions à engager au bénéfice de nos élèves dans une continuité pédagogique inter-cycles.

De même, le travail réalisé dans le cadre des projets d'évaluation au sein des lycées doit se poursuivre à tous les niveaux de classe en vue d'assurer l'équité entre les élèves, un des fondements républicains de notre École.

Le nouveau projet académique vise notamment à favoriser le développement de tous les élèves et à les outiller face aux différents enjeux contemporains. Les projets transversaux ou interdisciplinaires y participent pleinement. Pour soutenir votre engagement dans des projets innovants, pour faciliter l'acquisition de savoirs et de compétences par les élèves, mais aussi pour mieux renforcer le sens et la cohérence de leurs parcours, l'EAFIC (École Académique de la formation continue) propose cette année des modules de formation dans les domaines tels que l'éducation à la santé et au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, les usages du numérique...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à la réalisation de tous vos projets et à l'épanouissement de nos élèves.

Le collège des IA-IPR de l'académie d'Amiens

Lettre de rentrée disciplinaire

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chères et chers collègues,

J'espère que les vacances d'été ont été reposantes et qu'elles ont permis de vous ressourcer pour aborder la nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions possibles. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues affectés dans notre académie et qui rejoignent les équipes déjà en place. Comme chaque année, je leur proposerai une visite d'accompagnement pédagogique en classe afin de contribuer à la poursuite de leur développement professionnel et nouer un premier contact. Je félicite par ailleurs les lauréats des concours qui seront accompagnés avec beaucoup de professionnalisme par leur tuteur.

La rentrée 2022, qui fait suite à deux années de crise sanitaire, semble s'annoncer sous des auspices plus favorables. Les événements passés nous ont appris cependant à rester sur nos gardes. L'expérience acquise, à tous les niveaux, tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel, doit nous servir à anticiper d'éventuelles difficultés.

Cette lettre de rentrée a pour objet de décliner un certain nombre d'informations et d'éléments d'actualité. Pour toutes questions de nature pédagogique ou administrative, vous pouvez me joindre à l'adresse suivante : xavier.cathala@ac-amiens.fr

1°) Actualités de rentrée 2022

Je remercie tous les correcteurs qui ont participé à la session 2022 du baccalauréat ainsi que les collègues présents en commission de barème et en commission d'harmonisation. Le travail de réflexion et les échanges constructifs permettent d'être toujours plus efficaces et impartiaux lors des corrections à l'examen, dans l'intérêt des candidats.

- CADRE SANITAIRE POUR LA RENTREE ET CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Le cadre sanitaire retenu est celui du niveau « socle » : ainsi, les cours se dérouleront en présence pour l'ensemble des niveaux. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions ne sera pas requise. Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves et les personnels. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeurera fortement recommandé dans certaines situations. Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé.

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

Plusieurs documents actualisés sont à votre disposition sur la page Eduscol dédiée au plan de continuité pédagogique. Celui-ci doit pouvoir être activé rapidement, si nécessaire, afin d'assurer la poursuite des apprentissages.

<https://eduscol.education.fr/2227/preparer-son-plan-de-continuite-pedagogique>

- PROGRAMME DE TERMINALE ÉVALUABLE LORS DE LA SESSION 2023

Le nouveau programme d'enseignement de spécialité en classe de terminale est pratiqué depuis 2021. Les savoirs scientifiques à la fois rigoureux et stimulants sont articulés aux savoir-faire et compétences transversales.

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/82/1/spe253_annexe_1158821.pdf

Je rappelle aux nouveaux collègues que les fiches ressources sont en ligne sur le site Éduscol et présentent, pour les professeurs, un état des savoirs ainsi que quelques activités en lien avec chacun des chapitres.

<https://eduscol.education.fr/cid144153/ses-bac-2021.html>

Comme vous le savez, le Collège de France, dans le cadre du partenariat établi avec l'Inspection générale de SES, a publié de riches ressources qui éclairent nos programmes de manière très approfondie.

<https://www.college-de-france.fr/site/campus-innovation-lycees/Nouveaux-programmes-de-SES.htm>

Huit thèmes sont évaluables chaque année. Un système de rotation est mis en place. **Les quatre thèmes non évaluables seront traités à la suite des épreuves finales** et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Vous trouverez en annexe du Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020 **les questions du programme évaluables dans le cadre de l'épreuve de l'enseignement de spécialité de terminale pour la session 2023, année impaire**.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>

ANNEXE - QUESTIONS ÉVALUABLES DANS LE CADRE DE L'ÉPREUVE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ DE TERMINALE

Année impaire (à partir de la session 2021)

Science économique	Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ? Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? Comment lutter contre le chômage ?
Sociologie et science politique	Comment est structurée la société française actuelle ? Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?
Regards croisés	Quelle action publique pour l'environnement ?

J'attire également votre attention sur le fait que **tous les objectifs d'apprentissage du programme concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques sont évaluables** chaque année et qu'ils ne sont donc pas rattachés à tel ou tel chapitre spécifique.

2°) Priorités pédagogiques pour l'année 2022-2023

- CONTROLE CONTINU ET PROJET D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS

Depuis la session 2022, l'évaluation au baccalauréat repose à la fois sur des épreuves terminales (pour 60 % de la note finale) et sur la prise en compte des résultats obtenus dans les enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales en classes de première et de terminale (pour 40% de la note finale).

Le travail collectif engagé dans les établissements lors de la rentrée précédente a conduit à la rédaction d'un **projet d'évaluation**. Ce cadre commun est garant à la fois d'exigence, d'équité et de lisibilité pour tous. Mais il peut aussi être le support d'une réflexion collective concernant le rôle de l'évaluation dans le processus d'apprentissage. Je vous invite à vous emparer du sujet, par exemple dans le cadre du **projet d'équipe évoqué plus loin**, afin d'enrichir le projet d'évaluation des établissements.

- UN PROJET D'ÉQUIPE POUVANT, NOTAMMENT, S'ADOSER À LA QUESTION DE L'ÉVALUATION

Comme évoqué dans mon récent courrier, j'invite chaque équipe à élaborer un projet d'équipe disciplinaire par établissement. **Je remercie les professeurs qui m'ont déjà proposé un tel projet**, lequel constituera un fil conducteur lors de mes visites de terrain tout au long de l'année. Ce projet commun devra s'intégrer dans le projet d'établissement. Il pourra ainsi répondre à des besoins éducatifs liés à votre environnement scolaire en lien avec ses principaux indicateurs. N'hésitez pas à faire de l'évaluation un thème porteur. Bien sûr toute latitude est possible et d'autres champs pédagogiques peuvent être investigués.

Vous avez reçu dès avant la pré-rentrée les documents nécessaires pour nourrir votre réflexion en conseil d'enseignement. Je me tiens à votre écoute pour vous accompagner selon vos besoins et élaborer ou déployer le projet. **Chacun des projets sera envoyé à mon adresse académique avant les congés de Noël.**

Xavier.cathala@ac-amiens.fr

3°) Les épreuves de spécialité et de Grand oral

- EPREUVES ECRITES DE SPECIALITE

Les épreuves de spécialité, qui auraient dû se tenir en mars, ont pu se dérouler au mois de mai 2022 en raison de la crise sanitaire. Je rappelle que les modalités de ces épreuves de SES sont disponibles dans le Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>

- EPREUVE DE GRAND ORAL

Je remercie les professeurs de SES qui ont participé aux jurys lors de l'épreuve de Grand oral.

A titre de rappel, vous trouverez dans le Bulletin Officiel spécial n° 2 du 13 février 2020 la note de service qui précise les modalités de l'épreuve de Grand oral ainsi qu'une grille d'évaluation indicative à destination du jury.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

L'expérience que vous avez développée cette année confirme que la préparation au Grand oral doit s'effectuer de manière continue, depuis la classe de seconde jusqu'à la terminale et faire partie intégrante des modalités du travail pédagogique. Il ne s'agit donc pas seulement de préparer les élèves à une épreuve ponctuelle mais de leur permettre d'intégrer progressivement et de manière pérenne des compétences essentielles à la poursuite du parcours de formation futur tout autant qu'à l'insertion sur le marché du travail. Ces compétences verbales et non verbales sont évaluées par le jury au cours des trois temps qui forment la structure de l'épreuve.

➔ **Le Plan académique de formation 2022-2023 propose une formation disciplinaire dédiée au travail sur l'intégration de la maîtrise de la langue orale dans les pratiques de classe en SES ainsi qu'au grand oral.**

4°) Formation continue

Le nouveau cadre de la formation est désormais celui de l'**Ecole académique de la formation continue (EAFC)**. L'un des objectifs poursuivis est de construire une culture professionnelle commune, en accompagnant les personnels tout au long d'un **parcours plus individualisé de développement professionnel**. Il s'agit aussi, autant que possible, de se projeter sur plusieurs années. C'est la raison pour laquelle vous trouverez cette année des **formations déclinées dans différents cycles** (professionnalisation, approfondissement et expertise).

Notre plan académique dans notre discipline décline par exemple la formation autour de « la maîtrise de l'écrit en SES » sur deux cycles. Les professeurs n'ayant pas assisté à cette formation déjà engagée depuis plusieurs années seront conviés à participer au module 1 (voir ci-dessous) alors que les professeurs qui, déjà formés, souhaiteraient aller plus loin, pourront s'inscrire au module 2. Je vous laisse prendre connaissance des contenus de chacune des formations proposées. Dans le cycle expertise, vous serez associés à un groupe de travail destiné notamment à produire des ressources pour tous, ceci en présentiel (une journée), piloté par deux formateurs de SES.

Vous trouverez ci-dessous le détail des formations proposées, en lien avec plusieurs priorités pédagogiques.

MODULE 1 : « La maîtrise de l'écrit en SES » SANS APPEL A CANDIDATURE

https://paf.ac-amiens.fr/paf/documents/54558_l%C3%A9crit_en_SES.pdf

MODULE 2 : « La maîtrise de la langue écrite en SES », (niveau expertise) AVEC APPEL A CANDIDATURE

https://paf.ac-amiens.fr/paf/documents/54746_l%C3%A9crit_en_SES_-_expert.pdf

MODULE 3 : l'évaluation au service des apprentissages » (Niveau expertise) SANS APPEL A CANDIDATURE

https://paf.ac-amiens.fr/paf/documents/54561_%C3%A9valuation_en_SES_-_expert.pdf

MODULE 4 : L'épreuve de grand oral en SES » et l'intégration de la maîtrise de la langue orale dans les pratiques. AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

https://paf.ac-amiens.fr/paf/documents/54747_grand_oral_en_SES.pdf

→ **Soyez attentifs aux délais, les inscriptions étant ouvertes jusqu'au 18 septembre 2022**

<https://paf.ac-amiens.fr/paf/>

Vous pouvez consulter le Plan académique de Formation de l'académie d'Amiens : <http://www.ac-amiens.fr/paf/> puis procéder aux inscriptions en suivant les indications données.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA FAITE AU-DELA DE CETTE DATE

5°) Divers

- **CONCOURS PRIME "CAMPUS DE L'INNOVATION POUR LES LYCEES ».**

Cette année, le "Campus de l'Innovation pour les Lycées", programme créé par Philippe Aghion au sein de la chaire d'économie du Collège de France, lance une **première édition d'un concours d'économie à destination des élèves de première, notamment dans les établissements situés dans les quartiers prioritaires de la ville**. Ce concours a pour vocation pédagogique de permettre aux élèves de mettre en application tout le savoir qu'ils ont acquis en cours ou via le matériel pédagogique du Campus accessible sur le site <https://campus-innovation-lycees.fr/>.

Pour ce concours, il est proposé aux élèves **d'imaginer leur propre entreprise fictive** en définissant un produit, un marché, les coûts de production et le prix de vente, les sources de financement, une stratégie marketing et tout ce qui pourra être jugé pertinent pour la présentation d'une entreprise. Les élèves seront libres du format de présentation de leur entreprise: rapport d'entreprise fictif, présentation sous forme de slides, une vidéo, ou un site web. L'originalité de la forme, son intelligibilité et sa pertinence quant au contenu seront pris en compte dans l'évaluation finale.

Un jury constitué d'économistes et de professionnels du monde de l'entreprise désignera l'équipe gagnante. Un **bon cadeau de 200 euros à utiliser chez la FNAC sera offert à chaque membre de l'équipe. Une cérémonie de remise de prix en main propre par Philippe Aghion aura lieu au Collège de France.**

Seules les 30 premières équipes inscrites pourront participer. **L'inscription se ferme le 15 octobre.**

Inscription dans le google form ci-joint :

https://docs.google.com/forms/d/1x8ZnKT_EhtSo0nUPK5UthtGifCOB8FEuB79kO8qd8YY/prefill

Pour toutes questions concernant le concours, vous pouvez envoyer un mail à eglantine.yelles@college-de-france.fr ou sur notre Instagram @campus_lycees_ses.

- **PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DE FRANCE : CYCLE DE CONFERENCES**

Nous avons inauguré depuis l'année dernière un cycle de conférences à destination des professeurs d'économie : « *la Conf' des profs* » dont les thématiques sont élaborées en collaboration avec l'inspection régionale des académies d'Amiens et de Lille.

- **ABONNEMENT GRATUIT A BRIEF.ECO POUR TOUS LES PROFESSEURS DE SES ET LEURS ELEVES**

À l'occasion de la rentrée 2022, pour la cinquième année consécutive, un abonnement d'un an à Brief.eco est offert à tous les enseignants et à leurs élèves de lycée, de la seconde à la terminale, grâce à un partenariat avec la Banque de France et l'Insee.

Brief.eco est un média en ligne et une ressource qui explique l'économie, particulièrement utile en accompagnement des enseignements de sciences économiques et sociales. Brief.eco propose un site d'information avec des articles complets qui mettent en regard l'actualité et les concepts économiques. Est publié également chaque mercredi une édition diffusée par courrier électronique, également disponible en ligne, qui déchiffre un sujet d'actualité en remontant à sa source, en le confrontant aux théories et aux concepts économiques.

Les enseignants peuvent s'inscrire sur cette page : <https://www.brief.eco/enseignants/>

Les lycéens, de la seconde à la terminale, peuvent s'inscrire sur cette page : <https://www.brief.eco/lycees/>

- **INSCRIPTION AUX CONCOURS**

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2023 se dérouleront à l'**automne 2022**.
Les dates seront précisées ultérieurement

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

- **ENSEIGNEMENT EN DNL SELO ET HORS SELO**

Plusieurs professeurs de SES de l'académie ont en charge un enseignement DNL/SES que ce soit en SELO (section européenne ou de langues orientales) ou hors SELO. Chaque année, certains collègues se présentent à cette certification et l'obtiennent. J'invite les professeurs qui en ont les compétences à réfléchir à l'intérêt de cette certification.

Vous trouverez les informations nécessaires sur le site académique de ressources DNL/immersion, toutes LV, toutes DNL. Vous pourrez notamment y trouver le dernier rapport de jury.

<http://dnl-et-immersion.ac-amiens.fr/>

Je serai présent à vos côtés pour répondre aux attentes et vous accompagner tout au long de cette année. Je reste à votre écoute et je vous souhaite, mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chères et chers collègues, et dans l'attente de vous rencontrer prochainement, une très bonne rentrée 2022.

L'IA-IPR de sciences économiques et sociales, Xavier CATHALA

